

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

---

Nombre de membres composant  
le Conseil Municipal : 35

SEANCE ORDINAIRE DU 21 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 21 mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Neuilly-Plaisance s'est réuni en assemblée, sous la présidence de Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire de Neuilly-Plaisance, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 15 mai 2025, conformément à la procédure prévue par l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. DEMUYNCK, Mme LAMAURT, M. BERTHIER, Mme MAZDOUR, M. VALLEE, M. BUTIN, Mme PONZIO-REFATTI, M. MARTINACHE, Mme FAGIANI, M. TOURE, Mme DIAS, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, Mme FUENTES, M. TAGLANG, Mme ALI, Mme JARY, Mme YILMAZ, M. RIGAULT, M. PEREIRA, Mme BRECHU, Mme REYNAUD, Mme SUCHOD, M. FREMIN.

### ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme BOILEAU donne pouvoir à M. BUTIN  
Mme CHOLET donne pouvoir à Mme YILMAZ  
M. PIAT donne pouvoir à M. TOURE  
M. GIBERT donne pouvoir à M. BOURZIK  
M. BENAÏCHE donne pouvoir à M. MARTINACHE  
Mme PONCHARD donne son pouvoir à Mme HENNECHART  
M. ASSAS donne pouvoir à Mme JARY  
M. PELISSIER donne pouvoir à Mme BRECHU  
M. SAUNIER donne pouvoir à Mme SUCHOD.

### ÉTAIENT ABSENTS :

Mme GRIMAUD, M. LECHUGA.

### SECRETAIRE DE SEANCE :

M. TOURE.

---

**N°2025.05.35 – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte Locale Neuilly-Plaisance Inter Action (SEML NPIA).**

Sur présentation de Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2121 - 21,

Vu la délibération n°2020.06.42 du Conseil Municipal du 10 juin 2020 relative à la désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte Locale Neuilly-Plaisance Inter Action (SEML NPIA),

Considérant que lors de la séance du Conseil Municipal du 10 juin 2020, cinq administrateurs dont un Président ont été désignés au Conseil d'Administration de la SEML NPIA,

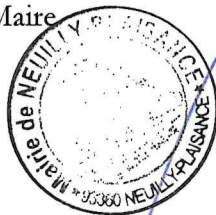
Considérant le décès de M. Jean-Philippe MALAYEUDE, Maire-Adjoint délégué aux Finances et représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte Locale Neuilly-Plaisance Inter Action (SEML NPIA),

Considérant que le Conseil Municipal s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur d'un vote à main levée,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
A L'UNANIMITÉ**

**ARTICLE UNIQUE** : DÉSIGNE Madame Michèle CHOULET en qualité d'administratrice au Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte Locale Neuilly-Plaisance Inter Action (SEML NPIA).

**Christian DEMUYNCK**  
Maire



**Mouhamet TOURE**  
Secrétaire

